EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

TAXE DE SEJOUR : PROPOSITION DE TARIFS 2009

Le bilan 2007 de la gestion de la taxe de séjour apparaît très satisfaisant.

Sur le plan financier, l'effet cumulé de l'augmentation des tarifs au 1er janvier 2007, de l'accroissement des capacités d'accueil et de la fréquentation des hôtels a permis de collecter 367.616,68€ sur l'exercice 2007 pour 285.432,90€ en 2006, soit une augmentation de 28,8%.

L'utilisation du produit de la taxe répond à deux préoccupations qui concourent à améliorer la fréquentation de la ville.

- la première concerne le tourisme d'affaires avec **l'aide financière apportée aux organisateurs de congrès** de portée significative à Polydôme (prévision de 190.000€ sur 2008)

- la seconde a trait au tourisme de loisirs avec le **développement de la promotion touristique de la ville** se traduisant par le financement d'une campagne de communication qui pour des raisons de stratégie et d'excellence des résultats est reconduite sur les mêmes fondements pour la troisième année consécutive. (160.000€ lui sont consacrés en 2008)

Toujours dans ce cadre et pour 2008, une participation exceptionnelle de 25.000€ est apportée à l'Office du Tourisme et des Congrès en vue de l'acquisition d'un module informatique dédié à la vente en ligne de produits de promotion touristique. Enfin, 10.000 € sont affectés au Club des hôteliers clermontois pour l'édition et la diffusion de son guide.

Au regard de la qualité du bilan et des perspectives d'avenir en matière de développement de la promotion touristique de la ville, les représentants des professionnels de l'hôtellerie ont exprimé leur satisfaction et à l'unanimité les membres de la Commission de suivi de la taxe proposent une augmentation des tarifs pour 2009.

L'augmentation proposée est la suivante :

-5 centimes pour les hôtels classés sans étoiles et les hôtels 1 étoile

- 10 centimes pour les hôtels classés 2 et 3 étoiles.

De plus, il est proposé de le fixer à 1,20 € le tarif pour les hôtels classés 4 étoiles.

Le tableau ci-joint retrace l'augmentation proposée.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'approuver les tarifs 2009 de la taxe de séjour tels qu'ils figurent dans le tableau ci-joint.

Pour mémoire, il est rappelé qu'aucune augmentation n'était intervenue sur 2008.

TAXE DE SEJOUR – ANNEE 2009

Catégories	Taxe de séjour Tarif par personne et par nuitée Fourchette réglementaire	Taxe de séjour Tarif par personne et par nuitée Ville de Clermont-Fd Tarif applicable à compter du 1er Janvier 2007	Taxe de séjour Tarif par personne et par nuitée Ville de Clermont-Fd Tarif proposé à compter du 1er Janvier 2009
Hôtels de tourisme 4 étoiles et 4 étoiles luxe Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 et 5 étoiles Tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,65 à 1,50 €	….	1.20 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles Tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,50 à 1,00 €	0,70 €	0.80 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances de catégorie grand confort Tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,30 à 0,90 €	0,60 €	0.70 €
Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances de catégorie confort Tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,20 à 0,75 €	0,45 €	0.50 €
Hôtels de tourisme classés sans étoile Tous autres établissements de caractéristiques équivalentes	0,20 à 0,40 €	0,35 €	0.40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3 et 4étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,20 à 0,55 €	….	
Terrains de camping ou de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'héber- gement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	….	

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 03 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint aux Finances

Alain BARDOT